



Demande de prestations

VOUS DEVEZ LIVRER EN MAIN, PAR FAX ou PAR COURRIER LA DEMANDE COMPLÈTE AU BUREAU DU COMTÉ DE VOTRE LOCALITÉ.

Si vous avez besoin d'aide pour lire ou compléter ce document ou pour communiquer avec nous, demandez-nous ou appelez le (877) 423-4746. Nos services, y compris les interprètes, sont gratuits. Si vous êtes sourd, malentendant, sourd-aveugle ou avez des difficultés à parler, vous pouvez nous appeler au numéro ci-dessus en composant le 711 (Georgia Relay).

Quels sont les services offerts par la Division des services à la famille et à l'enfance (DFCS) ?

La DFCS propose les services suivants:



Assistance alimentaire

Les bons d'alimentation (SNAP) peuvent être utilisés pour acheter de la nourriture dans n'importe quel magasin équipé d'un panneau EBT/ Quest. Nous déduisons le prix de votre achat de nourriture de votre compte de bons d'alimentation (SNAP).



Assistance en espèces/services d'aide à l'emploi

L'assistance temporaire aux familles nécessiteuses (TANF) fournit une assistance en espèces aux familles ayant des enfants à charge pendant une période limitée. Les parents ou les gardiens qui sont inclus dans la subvention sont tenus de participer à un programme de travail. Le programme d'assistance en espèces fournit également une aide financière aux ménages de réfugiés qui ne sont pas éligibles au programme TANF.

- **Les grands-parents** élevant des petits-enfants (GRG) fourniront le soutien nécessaire pour que les enfants puissent être accueillis au domicile de leurs grands-parents.



Assistance médicale

Medicaid, pour ceux qui y ont droit, peut aider à payer les factures médicales, les visites médicales et les primes Medicare.

Services de sensibilisation de la communauté

Pour plus d'informations sur les autres services du DHS, veuillez consulter notre site Web à l'adresse <http://dfcs.georgia.gov> ou appeler le (877) 423-4746.



Comment faire une demande de prestations ?

1^{ère} étape. Remplissez le formulaire de demande.

Lisez attentivement les questions et donnez des informations précises. Signez et datez la demande.

2^{ème} étape. Remettez la demande à votre bureau local.

Vous devrez détacher les pages 1-2, 17-20 et les garder pour vous.



Envoyez par courrier, par fax ou en apportant les pages 3 à 16 de cette demande à votre bureau local de la Division des services à la famille et à l'enfance (DFCS). Vous pouvez trouver votre bureau local à l'adresse <http://dfcs.georgia.gov/locations>.

Foire Aux Questions

Combien de temps faut-il pour obtenir des prestations ?

Bons d'alimentation (SNAP) :	jusqu'à 30 jours
TANF :	jusqu'à 45 jours
Medicaid :	10 à 60 jours

Vous pouvez obtenir des bons d'alimentation (SNAP) dans les 7 jours si vous remplissez les conditions requises. Voir page 6.

Combien vais-je recevoir ?

Vos revenus, vos ressources et la taille de votre famille déterminent le montant des prestations. Nous serons en mesure de vous donner des informations spécifiques une fois que nous aurons déterminé votre éligibilité.

Comment recevrai-je mes prestations ?

Pour les bons d'alimentation (SNAP), vous recevrez une carte de transfert électronique de prestations (EBT) pour accéder à vos prestations. Pour le TANF, vous recevrez une carte EPPIC Debit Master pour accéder à vos prestations. Pour Medicaid, vous recevrez une carte Medicaid pour chaque membre éligible.

Il est possible que l'on vous demande de fournir les informations suivantes :

- Une preuve d'identité du demandeur s'il s'agit d'une demande de bons d'alimentation (SNAP) et/ou de TANF. Une carte d'identité (ID) ou un permis de conduire (DL) est une forme acceptable de vérification. La preuve d'identité n'est pas requise pour les demandeurs d'assistance médicale.
- Preuve de la citoyenneté américaine/du statut d'immigrant qualifié pour toute personne demandant des prestations. Si vous demandez uniquement des services médicaux d'urgence (EMA), vous n'avez pas à fournir votre SSN ou des informations sur votre statut d'immigration.
- Les numéros de sécurité sociale de toutes les personnes demandant de l'aide.
- Preuves de revenus, par exemple, des talons de salaire, des pensions alimentaires pour enfants et des lettres d'attribution de revenus. La preuve du versement d'une pension alimentaire n'est pas nécessaire pour les demandeurs d'assistance médicale.
- Preuves de dépenses telles que les reçus de garde d'enfants, les factures médicales, les frais de transport pour raisons médicales, les frais de loyer/hypothèque et les pensions alimentaires pour enfants. Cette information n'est pas requise pour les demandeurs d'assistance médicale.

Nous tenterons d'abord de vérifier les informations relatives à la citoyenneté/au statut d'immigration et aux revenus par le biais de sources de données électroniques. Les documents de vérification sur papier ne sont pas nécessaires pour soumettre une demande ; toutefois, vous pouvez fournir les documents avec la demande. Si nous ne sommes pas en mesure de vérifier par le biais des sources de données électroniques et que vous avez besoin d'aide pour obtenir ces informations, veuillez nous en informer.



Demande de prestations

Si vous ou la personne pour laquelle vous faites une demande avez droit à des prestations, les prestations de bons d'alimentation (SNAP) seront fournies à partir de la date à laquelle nous recevrons la demande portant votre nom, votre adresse et votre signature. Les prestations du TANF seront fournis à partir de la date d'approbation de la demande.

Si vous demandez des bons d'alimentation (SNAP), TANF et/ou Medicaid, vous pouvez déposer une demande de prestations en mentionnant uniquement votre nom, votre adresse et votre signature. Toutefois, nous pourrions traiter votre demande plus rapidement si vous remplissez le formulaire en entier. Vous pouvez utiliser ce formulaire pour déposer une demande conjointe pour plus d'un programme ou pour le programme de bons d'alimentation (SNAP) uniquement. Votre demande (SNAP) ne sera pas refusée au seul motif que votre demande pour un autre programme a été refusée. Nous déterminerons séparément l'admissibilité de votre demande de bons d'alimentation (SNAP). Si vous êtes dans une institution et que vous faites une demande de bons d'alimentation (SNAP) et de SSI en même temps, la date de dépôt de votre demande est la date à laquelle vous êtes libéré de l'institution.

3^{ème} étape. Discutez avec nous.

Vous devrez peut-être passer un entretien avec un travailleur. Si oui, nous vous donnerons un rendez-vous. Cet entretien peut se faire par téléphone.

Comment utilisons-nous les informations personnelles du demandeur ?

Il suffit de fournir le numéro de sécurité sociale (SSN) et le statut de citoyenneté ou d'immigration pour les personnes qui veulent demander des prestations. Ces informations seront utilisées pour vérifier le système de vérification des revenus et de l'éligibilité (IEVS). Nous comparerons également vos informations avec celles d'autres agences fédérales, étatiques et locales afin de vérifier vos revenus et votre éligibilité, de suivre les informations sur les salaires et la participation aux activités professionnelles. Si un membre du foyer ne veut pas nous donner d'informations sur son SSN, sa citoyenneté ou son statut d'immigrant, les autres membres du foyer peuvent quand même recevoir des prestations. Si vous demandez uniquement des services médicaux d'urgence, vous n'avez pas à fournir votre SSN ou des informations sur votre statut d'immigrant.

Est-ce que quelqu'un d'autre peut postuler à ma place ?

Pour les bons d'alimentation (SNAP) et Medicaid, vous pouvez demander à quelqu'un de faire la demande pour vous. Pour le TANF, tout le monde peut faire une demande, mais le parent ou la personne qui s'occupe de l'enfant doit passer un entretien.



Demande de prestations

(Remplissez cette demande et retournez-la au bureau de la DFCS de votre comté local).

À quoi dois-je postuler ? (Cochez toutes les cases qui s'appliquent)

Bons d'alimentation (Programme d'aide nutritionnelle supplémentaire (SNAP))

Le programme d'aide nutritionnelle supplémentaire (SNAP), anciennement connu sous le nom de "bons d'alimentation", est un programme financé par le gouvernement fédéral qui fournit des prestations mensuelles aux ménages à faible revenu pour les aider à payer le coût de la nourriture. Le programme fournit également une éducation nutritionnelle aux familles pour répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et offre des possibilités d'emploi et de formation pour aider les familles à obtenir un emploi qui les rend moins dépendantes du SNAP.

Assistance temporaire aux familles nécessiteuses (TANF)

L'assistance temporaire aux familles nécessiteuses (TANF) fournit des paiements mensuels temporaires en espèces, des paiements uniques en espèces, ou d'autres services de soutien, pour renforcer les familles éligibles avec enfants. Si vous êtes le parent de l'enfant ou la personne qui s'en occupe et que vous souhaitez être inclus dans la subvention, nous vous demanderons de participer à un programme de travail.

Grands-parents élevant des petits-enfants (GRG)

Les grands-parents élevant des petits-enfants (GRG) fourniront des paiements en espèces supplémentaires afin que les enfants puissent être gardés au domicile de leurs grands-parents. **Les demandeurs doivent faire une demande de TANF pour être éligibles à la GRG.**

Assistance en espèces aux Réfugiés

Le programme d'assistance en espèces aux réfugiés fournit une aide financière aux ménages de réfugiés qui ne sont pas éligibles au programme TANF. Le terme "réfugiés" comprend les réfugiés, les entrants cubains et haïtiens, les victimes de la traite des êtres humains, les Américains, les Asiliés, les Afghans ou les Irakiens titulaires d'un visa d'immigrant spécial (SIV) ou les Afghans admissibles à la libération conditionnelle.

Medicaid

Medicaid offre une couverture médicale aux adultes âgés, aveugles ou handicapés, aux femmes enceintes, aux enfants et aux familles. Lors de votre demande, nous examinerons tous les programmes Medicaid et déciderons de ceux auxquels vous pouvez prétendre.

Veillez remplir le tableau ci-dessous concernant le demandeur.

Prénom	Initiale du second prénom	Nom de famille	Suffixe
Adresse de la rue où vous habitez		Apt	
Ville	État	Code postal	
Adresse postale (si différente)			
Numéro de téléphone principal		Autre numéro de téléphone	
Communication électronique : Courriel: Oui____ ou Non____ (facultatif) SMS: Oui____ ou Non____ (facultatif)		Adresse électronique (facultatif) :	
Quelle est votre langue préférée ?		Si un entretien est nécessaire, aurez-vous besoin d'un interprète ? Oui____ ou Non____	

Loi sur les Américains Handicapés : Demande de modification raisonnable et d'aide à la communication (si nécessaire) :

Avez-vous un handicap qui nécessite une modification raisonnable ou une aide à la communication ? Oui ____ Non ____

(Si oui, veuillez décrire la modification raisonnable ou l'aide à la communication que vous demandez) :

Interprète en langue des signes____ ; TTY____ ; Gros caractères____ ; Communication électronique (courriel)____ ; Braille____ ; Relais vidéo____ ; Interprète en langage codé____ ; Interprète oral____ ; Interprète tactile____ ; Appel téléphonique rappelant les dates limites du programme____ ; Signature téléphonique (le cas échéant)____ ; Entretien en face à face (visite à domicile)____ ; Autre : _____ **Avez-vous besoin de cette modification raisonnable ou de cette aide à la communication une seule fois ? _____ ou en continu ____ ? Si possible, expliquez brièvement quand et pendant combien de temps vous avez besoin de cette modification ou de cette assistance ?**



Demande de prestations

Pour tous les postulants aux bons d'alimentation (SNAP), au TANF et à Medicaid :

Je déclare, sous peine de parjure, qu'à ma connaissance, la ou les personnes pour lesquelles je demande des prestations sont des citoyens américains ou des non-citoyens légalement présents aux États-Unis. Je certifie également que toutes les informations fournies dans cette demande sont, à ma connaissance, vraies et correctes. Je comprends et accepte que le DHS-DFCS, le DCH et les agences fédérales autorisées puissent vérifier les informations que je donne dans cette demande. Des informations peuvent être obtenues auprès d'employeurs passés ou présents. Je comprends que mes informations seront utilisées pour suivre les informations sur les salaires et ma participation aux activités professionnelles.

Je signalerai tout changement de ma situation conformément aux exigences des programmes bon d'alimentation (SNAP) et/ou TANF. Je déclarerai également si une personne de mon foyer reçoit des gains de loterie ou de jeu, d'un montant brut de 4250\$ ou plus (avant que les impôts ou autres montants soient retenus). Je déclarerai ces gains dans les 10 jours suivant la fin du mois au cours duquel mon ménage a reçu les gains. Je comprends que si une information est incorrecte, mes prestations peuvent être réduites ou refusées, et que je peux faire l'objet de poursuites pénales ou être exclu des programmes du DHS-DFCS pour avoir fourni sciemment des informations incorrectes. Je comprends que je peux être poursuivi en justice si je fournis de fausses informations ou si j'en cache. Je comprends que si j'ometts d'informer le DHS-DFCS de certaines de mes dépenses au cours du processus de demande ou de renouvellement et/ou si je ne les vérifie pas, le DHS-DFCS ne tiendra pas compte de ces dépenses dans le calcul du montant de mes prestations de bons d'alimentation (SNAP).

Le Département des Services Sociaux de Géorgie ("DHS") recueille des informations personnellement identifiables (PII), telles que les noms, adresses, numéros de téléphone, adresses électroniques et dates de naissance, etc. lors de votre demande de prestations. En nous soumettant des informations personnelles, vous acceptez que nous puissions collecter, utiliser et divulguer ces informations personnelles conformément aux politiques et procédures de DHS, et comme le permettent ou l'exigent la loi et/ou les règlements.

Signature

Date

Signature du témoin si signé par "X"

Date

Représentant autorisé :

Ne remplissez cette section que si vous souhaitez qu'une personne ou une organisation remplisse votre demande, réalise votre entretien et/ou utilise votre carte EBT pour acheter de la nourriture lorsque vous ne pouvez pas vous rendre au magasin. Veuillez cocher pour chaque type de programme la personne que vous souhaitez désigner comme représentant autorisé. Veuillez cocher les fonctions que vous souhaitez confier à la personne ou à l'organisation. Si vous faites une demande de Medicaid, vous pouvez choisir plus d'une personne ou organisation pour agir en votre nom.

- Représentant Autorisé 1 Types de Programmes : Bons d'alimentation (SNAP) TANF Assistance médicale
- Représentant Autorisé 1 Fonctions : Signer la demande au nom du demandeur Remplir et soumettre le formulaire de renouvellement Recevoir des copies des avis et autres communications Agir au nom du demandeur pour toute autre question Recevoir une carte de prestation TANF (EPPIC)

Nom de la Personne 1 : _____

Nom de l'Organisation 1 (si applicable) : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____ Apt: _____

Ville: _____ État: _____ Postal: _____

Communication électronique : Courriel: Oui ___ Non ___ (facultatif) SMS: Oui ___ Non ___ (facultatif)

Adresse électronique (facultatif) _____

Langue préférée : _____ Un interprète est-il nécessaire ? Oui ___ ou Non ___



Demande de prestations

- Représentant autorisé 2 Types de programmes : Bons d'alimentation (SNAP) TANF Assistance médicale
 Représentant Autorisé 2 Fonctions : Signer la demande au nom du demandeur Remplir et soumettre le formulaire de renouvellement
 Recevoir des copies des avis et autres communications Agir au nom du demandeur pour toute autre question
 Recevoir une carte de prestation TANF (EPPIC)

Nom de la Personne 2 : _____
 Nom de l'Organisation 2 (si applicable) : _____ Téléphone : _____
 Adresse : _____ Apt: _____
 Ville: _____ État: _____ Postal: _____
 Communication électronique : Courriel: Oui ___ Non ___ (facultatif) SMS: Oui ___ Non ___ (facultatif)
 Adresse électronique (facultatif) _____
 Langue préférée : _____ Un interprète est-il nécessaire ? Oui ___ ou Non ___

Loi sur les Américains handicapés : Demande de modification raisonnable et d'aide à la communication pour les représentants autorisés (le cas échéant) :

Le représentant autorisé souffre-t-il d'un handicap qui nécessitera une modification raisonnable ou une aide à la communication ? Oui ___ Non ___ (Si oui, veuillez décrire la modification raisonnable ou l'aide à la communication que vous demandez) :

Interprète en langue des signes ___ ; TTY ___ ; Gros caractères ___ ; Communication électronique (courriel) ___ ;
 Braille ___ ; Relais vidéo ___ ; Interprète en langage codé ___ ; Interprète oral ___ ; Interprète tactile ___ ;
 Appel téléphonique rappelant les dates limites du programme ___ ; Signature téléphonique (le cas échéant) ___ ;
 Entretien en face à face (visite à domicile) ___ ; Autre : _____

Est-ce que le représentant autorisé a besoin de cette modification raisonnable ou de cette aide à la communication une seule fois ? ___ ou en continu ___ ? Si possible, expliquez brièvement quand et pendant combien de temps vous avez besoin de cette modification ou de cette aide ? _____

Pour Usage Interne Seulement : Date de réception : _

L'éligibilité Express Lane:

L'éligibilité Express Lane (ELE) est un processus automatique pour inscrire ou renouveler les enfants éligibles de moins de 19 ans qui reçoivent le programme d'assistance nutritionnelle supplémentaire (SNAP) ou l'assistance temporaire pour les familles nécessiteuses (TANF) dans le programme d'assistance médicale. Si vos enfants sont éligibles au SNAP ou au TANF, la Division des services à la famille et à l'enfance (DFCS) utilisera les informations relatives à la taille du ménage, à la résidence et aux revenus provenant du SNAP ou du TANF, mais la DFCS vérifiera la citoyenneté ou le statut d'immigration en utilisant les règles de l'assistance médicale afin de prendre une décision ELE pour inscrire ou renouveler l'inscription des enfants à Medicaid ou PeachCare for Kids®. Si vos enfants ont droit à PeachCare for Kids®, ils peuvent être soumis à une prime. La DFCS vous enverra un avis de détermination, vous permettra d'apporter des modifications et vous permettra de vous retirer à tout moment.

Acceptez-vous d'autoriser la DFCS à utiliser vos informations du SNAP ou TANF pour prendre une décision ELE pour inscrire ou renouveler vos enfants à Medicaid ou PeachCare for Kids® ?

Oui Non



Demande de prestations

Suis-je admissible pour obtenir des bons d'alimentation (SNAP) plus rapidement ? (Cette information est requise pour les demandeurs de bons d'alimentation (SNAP) uniquement)

Répondez à ces questions concernant le demandeur et tous les membres du ménage pour savoir si vous pouvez obtenir des bons d'alimentation (SNAP) dans les 7 jours.

1. Est-ce que vous ou un membre du ménage êtes un travailleur agricole migrant ou saisonnier ? Oui Non
Si **Oui**, qui _____

2. Revenu brut total qui sera perçu pour ce mois : \$ _____

3. Nom de l'employeur _____
Date de début de l'emploi _____ Date de fin de l'emploi _____
Taux de rémunération _____ Heures travaillées par semaine _____
À quelle fréquence êtes-vous payé : hebdomadaire / bihebdomadaire/semi-mensuel/mensuel (encerclez une)

4. Total des revenus bruts non gagnés qui seront perçus pour ce mois : \$ _____
Type de revenus non gagnés _____ Montant _____
Fréquence de réception : hebdomadaire/bihebdomadaire/semi-mensuelle/mensuelle (encerclez une)

Type de revenu non gagné _____ Montant _____
Fréquence de réception : hebdomadaire/bihebdomadaire/semi-mensuelle/mensuelle (encerclez une)

5. Total des revenus gagnés et non gagnés pour ce mois : \$ _____

6. Combien d'argent vous et tous les membres du ménage possédez en espèces ou en banque? \$ _____

7. Quel est le montant mensuel de votre loyer, de votre hypothèque, des taxes foncières et/ou de l'assurance du propriétaire ? \$ _____

8. Quel est le montant total de vos factures d'électricité, d'eau, de gaz et/ou d'autres services publics ce mois-ci ?
\$ _____

(Ne pas inclure dans le total les montants en souffrance et les frais de retard)

a. Quelle est la principale source de chauffage ou de refroidissement de votre foyer ? Cochez toutes les cases qui s'appliquent
Électrique ___ Gaz _____ Fenêtre ou climatiseur central _____ Huile de kérosène ___ Bois _____

b. Avez-vous bénéficié d'une assistance énergétique au cours des 12 derniers mois ? Oui Non
Si **oui**, quel est le montant reçu \$ _____



Demande de prestations

Parlez-nous du demandeur et de tous les membres du ménage

Pour les demandeurs d'assistance médicale : Veuillez inclure vous-même, votre conjoint, vos enfants (y compris les beaux-enfants) de moins de 21 ans qui vivent avec vous, votre partenaire non marié qui a besoin d'une couverture médicale, toute personne que vous incluez dans votre déclaration de revenus, même si elle ne vit pas avec vous, et toute autre personne moins de 21 ans dont vous vous occupez et qui vit avec vous. Vous ne devez pas inclure votre partenaire non marié qui n'a pas besoin d'une couverture médicale, les enfants de votre partenaire non marié, vos parents qui vivent avec vous mais remplissent leur propre déclaration d'impôt (si vous avez plus de 21 ans), ou d'autres parents adultes qui remplissent leur propre déclaration d'impôt. Si vous demandez uniquement des services médicaux d'urgence (EMA), vous n'avez pas à fournir votre SSN ou des informations sur votre statut d'immigration.

Veillez remplir le tableau ci-dessous concernant le demandeur et tous les membres du ménage. Les lois et règlements fédéraux suivants : La loi sur l'alimentation et la nutrition de 2008, 7 U.S.C. § 2011-2036, 7. C.F.R. § 273.2, 45 C.F.R. § 205.52, 42 C.F.R. § 435.910, et 42 C.F.R. § 435.920, autorise la DFCS à demander votre numéro de sécurité sociale et celui des membres de votre foyer. Toute personne vivant dans votre foyer et ne demandant pas de prestations peut être traitée comme un non-demandeur. Les non-demandeurs ne sont pas tenus de nous donner d'informations sur leur numéro de sécurité sociale, leur citoyenneté ou leur statut d'immigrant et n'ont pas droit aux prestations. Les autres membres du ménage peuvent encore bénéficier de prestations s'ils sont par ailleurs éligibles. Si vous voulez que nous décidions si certains membres du ménage ont droit à des prestations, vous devrez toujours nous informer de leur citoyenneté ou de leur statut d'immigration et nous donner leur numéro de sécurité sociale (SSN). Vous devrez toujours nous informer de leurs revenus et de leurs ressources afin de déterminer l'éligibilité et le niveau de prestations du ménage. Nous ne signalerons aucun membre du ménage non demandeur au système de vérification systématique des étrangers pour les droits à pension (SAVE) des services de citoyenneté et d'immigration des États-Unis (USCIS) s'il ne nous communique pas sa citoyenneté ou son statut d'immigration. Toutefois, si des informations sur le statut d'immigrant ont été soumises sur votre demande, ces informations peuvent faire l'objet d'une vérification par le système SAVE et peuvent affecter l'éligibilité du ménage et le niveau des prestations. Nous comparerons vos informations avec celles d'autres organismes fédéraux, étatiques et locaux afin de vérifier vos revenus et votre éligibilité. Ces informations peuvent également être communiquées aux responsables de l'application des lois afin qu'ils les utilisent pour attraper les personnes qui fuient la loi. Si votre ménage fait l'objet d'une demande de bons d'alimentation (SNAP), les informations figurant sur cette demande, y compris le SSN, peuvent être communiquées à des agences fédérales et d'État ainsi qu'à des agences privées de recouvrement des créances afin qu'elles les utilisent pour recouvrer la créance. Nous ne refuserons pas les prestations aux membres du ménage demandeur parce que d'autres membres du ménage ne fournissent pas leur SSN, leur citoyenneté ou leur statut d'immigration.

NOM			Relation	Cette personne demande-t-elle des prestations ?	Cette personne a-t-elle besoin d'une couverture médicale ?	Date de naissance	Numéro de Sécurité Sociale	Sexe (M/F)	Hispanique ou Latino ?	Code de la race	Êtes-vous un citoyen américain, un ressortissant américain, un immigrant qualifié ou en situation d'immigration satisfaisante ? (Demandeurs uniquement)
Prénom	Initiale du second prénom	Nom de famille									
			SOI	(O/N)	(O/N)	Format (jj/mm/aa)	(Facultatif pour les non-demandeurs)		(Optionnel)	(Optionnel)	(O/N)

Codes de la **race** (Choisissez tous ceux qui s'appliquent) :
AI - Amérindien ou autochtone d'Alaska **AS** - Asiatique **BL** - Noir ou afro-américain
HP - Native Hawaïenne ou autre insulaire du Pacifique **WH** - Blanc
 En fournissant des informations sur votre race/ethnicité, vous nous aidez à administrer nos programmes de manière non discriminatoire. Votre ménage n'est pas tenu de nous fournir ces informations et celles-ci n'auront aucune incidence sur votre admissibilité ou votre niveau de prestations.



Demande de prestations

Si vous ou les autres membres du ménage n'êtes pas des citoyens américains ou des ressortissants américains, remplissez le tableau suivant :

(Veuillez ajouter des pages supplémentaires si nécessaire)

NOM			Type de document d'immigration	Numéro d'identification de l'étranger/certificat/document	Avez-vous vécu aux États-Unis depuis 1996 ? (O/N)	Date de naturalisation/ Date d'entrée ou d'admission aux États-Unis. (si applicable) Format (jj/mm/aa)	Êtes-vous, ou votre conjoint ou un parent, un ancien combattant ou un membre en service actif de l'armée américaine ? (O/N)
Prénom	Initiale du second prénom	Nom de famille					

Dites-nous davantage sur le demandeur et tous les membres du ménage

Nous avons besoin de plus d'informations sur le demandeur et sur tous les membres du ménage afin de décider qui a droit aux prestations. Veuillez répondre uniquement aux questions concernant les prestations que vous souhaitez recevoir sur la page ci-dessous.

1. Quelqu'un a-t-il reçu des prestations dans un autre comté ou état ? (Pour les bons d'alimentation (SNAP) et le TANF uniquement)
 Oui Non

Si **oui** :

Qui : _____

Où : _____

Quand : _____

2. Quelqu'un a-t-il été condamné pour avoir donné de fausses informations sur son lieu de résidence et son identité afin d'obtenir de multiples subventions du FS dans plus d'une région après le 22/08/1996 ? (uniquement pour les bons d'alimentation (SNAP)) Oui Non

Si **oui** :

Qui : _____

Où : _____

Quand : _____

3. Est-ce qu'une personne de votre foyer a volontairement quitté son emploi ou réduit volontairement son temps de travail en dessous de 30 heures par semaine dans les 30 jours suivant la date de la demande ? (Pour les bons d'alimentation (SNAP) et le TANF uniquement) Oui Non

Si **oui**, qui a démissionné ? _____

Pourquoi a-t-il/elle démissionné ? _____

4. Quelqu'un est enceinte ? (Cette question ne s'applique pas aux demandeurs de bons d'alimentation (SNAP)) Oui Non

Si **oui**, quelle est la date d'accouchement prévue ? _____ ; et combien de bébés sont attendus ? _____

Si non, est-ce que quelqu'un dans le ménage a accouché ou une grossesse a été interrompue au cours des 12 derniers mois ? Oui Non

Si **oui**, quelle était la date de l'accouchement/du terme de la grossesse ? _____ ; et combien de bébés ont été mis au monde/attendus ? _____

Nom de la femme enceinte : _____ Nom du père du bébé à naître : _____

Adresse du père : _____



Demande de prestations

5. Pour les demandeurs de Medicaid, quelqu'un a-t-il des factures médicales impayées au cours des 3 derniers mois ?
 Oui Non
Si oui, veuillez envoyer les factures impayées si vous avez un dossier Medicaid.

6. Quelqu'un est-il disqualifié du programme de bons d'alimentation (SNAP) ou du programme TANF ? (Pour les bons d'alimentation (SNAP) et le TANF uniquement) Oui Non

Si oui :
Qui : _____
Où : _____

7. Est-ce que quelqu'un s'enfuit pour échapper à des poursuites ou à une prison pour un crime ? (Pour les bons d'alimentation (SNAP) et le TANF uniquement) Oui Non
Si oui, qui : _____

8. Est-ce que quelqu'un viole les conditions de sa probation ou de sa libération conditionnelle ? (Pour les bons d'alimentation (SNAP) et le TANF uniquement) Oui Non
Si oui, qui : _____

9. Est-ce que quelqu'un a été condamné pour un crime en raison d'un comportement lié à la possession, l'utilisation ou la distribution d'une substance médicamenteuse contrôlée (c'est-à-dire un crime lié à la drogue) après le 22/08/1996 (pour les bons d'alimentation (SNAP) et le TANF uniquement) ou pour un crime violent (pour le TANF uniquement) ? Oui Non

Si oui:
Qui : _____ Quand: _____

- a. Êtes-vous en conformité avec les conditions de probation liées à toute peine reçue à la suite d'une condamnation pour crime lié à la drogue ? (Pour les bons d'alimentation (SNAP) uniquement) Oui Non
- b. Êtes-vous en conformité avec les conditions de libération conditionnelle liées à toute peine reçue à la suite d'une condamnation pour crime lié à la drogue ? (Pour les bons d'alimentation (SNAP) uniquement) Oui Non
- c. Avez-vous terminé avec succès **toutes les conditions de probation ou de libération conditionnelle** liées à une condamnation pour drogue ? (Pour les bons d'alimentation (SNAP) uniquement) Oui Non

10. Avez-vous, ou un membre de votre foyer, été condamné pour avoir échangé des bons d'alimentation (SNAP) contre des drogues après le 22/08/1996 ? (Pour les bons d'alimentation (SNAP) uniquement) Oui Non

Si oui :
Qui : _____ Quand : _____

11. Avez-vous, ou l'un des membres de votre foyer, été condamné pour avoir acheté ou vendu des bons d'alimentation (SNAP) d'une valeur supérieure à 500 \$ après le 22/08/1996 ? (Pour les bons d'alimentation (SNAP) uniquement) Oui Non

Si oui :
Qui : _____
Quand : _____

12. Avez-vous, ou un membre de votre foyer, été condamné pour avoir échangé des prestations de bons d'alimentation (SNAP) contre des armes, des munitions ou des explosifs après le 22/08/1996 ? (Pour les bons d'alimentation (SNAP) uniquement) Oui Non

Si oui :
Qui : _____
Quand : _____



Demande de prestations

13. Est-ce que vous ou un membre de votre foyer a été condamné en tant qu'adulte pour abus sexuel aggravé, meurtre, exploitation sexuelle et autres abus sur des enfants, une infraction fédérale ou d'État impliquant une agression sexuelle, ou une infraction à la loi d'État déterminée par le procureur général comme étant substantiellement similaire à une telle infraction, après le 07/02/2014 ? (Pour les bons d'alimentation (SNAP) uniquement) Oui Non

Si oui :

Qui : _____

Quand : _____

- a. Êtes-vous en conformité avec les conditions de probation liées à toute peine reçue à la suite d'une condamnation pour crime ? (Pour les bons d'alimentation (SNAP) uniquement) Oui Non
- b. Êtes-vous en conformité avec les conditions de libération conditionnelle liées à toute peine reçue à la suite d'une condamnation pour crime ? (Pour les bons d'alimentation (SNAP) uniquement) Oui Non
- c. Avez-vous terminé avec succès **toutes les conditions de probation ou de libération conditionnelle** liées à toute condamnation pour crime ? (Pour les bons d'alimentation (SNAP) uniquement) Oui Non

14. Est-ce que vous ou un membre de votre foyer avez reçu des gains de loterie ou de jeu ? Oui Non

Si oui :

Qui : _____ Quand : _____ Montant reçu : ____

15. Est-ce que quelqu'un a utilisé des fonds TANF ou la carte EPPIC dans les établissements suivants : magasins d'alcool, casinos, salles de poker, entreprises de divertissement pour adultes, cautions, boîtes de nuit, salons/tavernes, salles de bingo, pistes de course, magasins d'armes à feu/de munitions, bateaux de croisière, lecteurs psychiques, boutiques de tabac, de tatouage/de piercing, et salons de spa/massage ? (Pour TANF uniquement) Oui Non

Si oui:

Qui : _____ Quand: _____

16. Est-ce que le demandeur de prestations reçoit actuellement une pension alimentaire ? Oui Non

Si oui:

Qui : _____

Montant mensuel reçu: _____

Date de finalisation ou de dernière modification de l'accord sur la pension alimentaire : _____

Parlez-nous des revenus du demandeur et de tous les membres du ménage

Est-ce que vous ou une personne vivant dans votre foyer recevez un type de revenu **tel que** : salaires, pourboires, primes, travail indépendant, sécurité sociale/retraite des chemins de fer, autre invalidité, pensions, chômage, ou tout autre revenu ? Pour les bons d'alimentation (SNAP) et le TANF, veuillez également indiquer les revenus tels que : Revenu des Anciens Combattants (VA), pension alimentaire, argent provenant d'autres personnes ou indemnisation des travailleurs. Si oui, remplissez le tableau ci-dessous.

Nom du membre du foyer avec revenu	Type de revenu	Nom de l'employeur /Source de revenu	Montant mensuel (Avant déductions)	Fréquence de réception (mensuelle, bihebdomadaire, hebdomadaire)	Rémunération par heure	Heures par semaine	DATE (S) PAYÉE (S)

Si vous êtes indépendant, veuillez indiquer le montant de vos dépenses professionnelles mensuelles : \$ _____



Demande de prestations

Parlez-nous du demandeur et des ressources de tous les membres du foyer - Pour les demandeurs de l'aide TANF, indiquez les ressources de tous les membres du foyer et les demandeurs de Medicaid qui sont âgés (65 ans ou plus), aveugles ou handicapés (handicap permanent qui vous empêche de travailler)

Est-ce que vous ou la personne pour laquelle vous postulez possédez des ressources ? Oui Non

Si oui, veuillez compléter les informations ci-dessous (Cochez toutes les ressources (actifs) qui vous appartiennent, qui appartiennent à votre conjoint, qui appartiennent aux personnes à votre charge ou qui appartiennent conjointement à quelqu'un d'autre. Joignez des pages supplémentaires si nécessaire).

- | | | | |
|--|---|--|---|
| Comptes chèques | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | Plans funéraires/éléments d'enterrement prépayés | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Comptes d'épargne | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | Lots ou contrats d'inhumation | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Obligations d'État | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | Actions et obligations | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Fonds fiduciaires | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | Autre (IRA, CD, etc.) | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Biens immobiliers/biens d'habitation ? | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | | |

Avez-vous, vous ou votre conjoint, donné des biens à un prix inférieur à leur valeur ? Oui Non

Si vous avez répondu par **oui** à l'une de ces questions, veuillez la décrire ci-dessous.

Nom du membre du ménage avec ressource	Type de ressource	Numéro de compte/contrat	Valeur	Nom de la banque, de la compagnie d'assurance, etc.

Est-ce que vous ou votre conjoint êtes propriétaires d'un véhicule ? Oui Non

Si **oui**, veuillez décrire ci-dessous.

Membre du ménage propriétaire du véhicule	Marque du véhicule	Modèle	Année	Montant dû

Est-ce que vous ou votre conjoint avez une police d'assurance-vie ? Oui Non

Si **oui**, veuillez compléter les informations suivantes.

Propriétaire du contrat	Compagnie d'assurance	Numéro de contrat	Valeur faciale	Valeur monétaire

Parlez-nous des dépenses du demandeur et de tous les membres du ménage (facultatif pour les demandeurs Medicaid)

Prenez-vous en charge les soins d'un enfant à charge ou d'un membre adulte handicapé du ménage ? Oui Non

Si oui, remplissez le tableau ci-dessous.

Personne qui a besoin de soins	Personne qui paie les soins	Motif des soins	Nom/Numéro du fournisseur	Montant payé au fournisseur	Fréquence de paiement



Demande de prestations

Prenez-vous en charge les frais de transport d'un enfant à charge ou d'un adulte handicapé membre du ménage ? Oui Non
 Est-ce que ces dépenses sont incluses dans les frais de garde des personnes à charge ? Oui Non
 Si **non**, veuillez répondre à cette question : Kilométrage total parcouru chaque semaine : _____

Est-ce que quelqu'un dans le ménage paie une pension alimentaire à une personne vivant à l'extérieur du foyer ? Oui Non
 Si **oui**, remplissez le tableau ci-dessous.

Membre du foyer obligé de payer	Nom de l'enfant pour lequel la pension alimentaire est versée	Montant obligatoire à payer	Montant réel payé	À qui la pension alimentaire pour enfants est-elle versée ?

Parlez-nous davantage des dépenses du demandeur et de tous les membres du ménage (Facultatif pour les demandeurs Medicaid)

Est-ce qu'une personne âgée de 60 ans ou plus ou handicapée a des frais médicaux ? Oui Non
 Si oui, remplissez le tableau ci-dessous.

Membre du ménage qui a une dépense	Type de dépenses (visites chez le médecin, visite à l'hôpital, ordonnances, primes d'assurance-maladie ou d'assurance santé, lunettes)	Montant dû	Vous devez encore payer ? Oui/Non	Date de paiement	L'assurance va-t-elle payer ? Oui/Non

Est-ce qu'une personne âgée de 60 ans ou plus ou handicapée a des frais médicaux pour le transport ? Oui Non
 Si **oui**, remplissez le tableau ci-dessous.

Objectif du voyage (visite chez le médecin ou à l'hôpital ; retrait à la pharmacie)	Total des kilomètres parcourus	Coût du taxi, du bus, du parking ou logement :

Est-ce que vous ou l'un des membres du ménage avez des frais de logement et de services publics ? Oui Non
 Si oui, remplissez le tableau ci-dessous.

Dépenses	Montant	A quelle fréquence?	Qui a payé ?
Loyer/Hypothèque			
Impôts sur la propriété			
Assurance des propriétés			
Électricité			
Gaz			
Déchets			
Téléphone			
Autre			



Demande de prestations

Partagez-vous les dépenses mensuelles du ménage avec une personne du foyer ? Oui Non

Si **oui**, qui ? _____

Commentaires/Documentation _____

Payé à qui _____ Montant payé \$ _____ par _____

Nom du propriétaire _____

Adresse du propriétaire : _____

Est-ce que quelqu'un d'autre paie l'une de ces factures pour vous ? Oui Non **Si oui, remplissez le tableau ci-dessous :**

Qui paie la facture ?	Quelles sont les factures payées ?
Quel est le montant payé ?	A qui cette personne paie-t-elle les factures ?

Veillez compléter les informations suivantes si vous demandez des prestations Medicaid.

Informations sur les déclarants

1. Est-ce que l'un des membres du ménage prévoit de remplir une déclaration de revenus fédérale L'ANNÉE PROCHAINE ? Oui Non
Si oui, qui (indiquez le nom de chaque personne qui prévoit de déposer une demande) ? _____
2. Est-ce que l'un des déclarants énumérés fera une déclaration conjointe avec un conjoint ? Oui Non **Si oui**, veuillez indiquer le nom du conjoint : _____
3. Est-ce que l'un des déclarants déclarera des personnes à charge dans sa déclaration de revenus ? Oui Non **Si oui**, veuillez indiquer le(s) nom(s) des personnes à charge _____
4. Est-ce que quelqu'un sera déclaré comme personne à charge dans la déclaration de revenus de quelqu'un d'autre ? Oui Non **Si oui**, veuillez indiquer le nom du déclarant et de la personne à charge :
(Déclarant) _____
(Dépendant) _____
Quel est le lien entre la personne à charge et le déclarant ? _____

Déductions : Cochez toutes les cases qui s'appliquent et indiquez le montant et la fréquence de vos paiements.

- Pension alimentaire versée \$ _____ Combien de fois ? _____ Intérêts sur les prêts étudiants \$ _____ À quelle fréquence ? _____
- Primes d'assurance maladie, 401K, et autres déductions avant impôt \$ _____ Combien de fois ? _____
- Autres déductions \$ _____ Combien de fois ? _____ Type : _____

Autre couverture médicale

1. Est-ce que quelqu'un a une autre assurance maladie qui couvre une personne de votre foyer ? Oui Non

Si vous avez répondu oui à la question 4 ci-dessus, veuillez compléter les informations suivantes et l'annexe A :

Nom du titulaire du contrat	Nom, adresse et numéro de téléphone de la compagnie d'assurance maladie	Type de couverture (Hôpital, Supplément Medicare, Médicaments, Soins médicaux majeurs)	Nom des personnes couvertes	Date effective	Numéro de contrat

2. Est-ce que l'une des personnes figurant sur cette demande bénéficie d'une couverture sanitaire dans le cadre d'un emploi ? Cochez oui même si la couverture provient de l'emploi d'une autre personne, comme un parent ou un conjoint.
 Oui Non **Si oui**, vous devez remplir l'annexe A.
Est-ce un régime de prestations pour les employés de l'État ? Oui Non



Demande de prestations

3. Est-ce que vous ou une personne figurant sur cette demande avez perdu toute couverture médicale au cours des 2 derniers mois ?
 - a. Oui Si **oui**, pourquoi a-t-elle été perdue ? _____
 - b. Non
4. Est-ce que quelqu'un en famille d'accueil à l'âge de 18 ans a fait une demande pour Medicaid ? Oui Non
5. Est-ce que quelqu'un dans votre foyer est américain ou originaire d'Alaska ? Oui Non
Si **oui**, remplissez l'Annexe B.

Si quelqu'un est âgé (65 ans ou plus), aveugle ou handicapé (handicap permanent qui vous empêche de travailler), veuillez répondre aux questions. (Optionnel)

1. Est-ce que quelqu'un qui demande une couverture sanitaire est aveugle ou handicapé ?
 Oui Non Si **oui**, veuillez indiquer le nom _____
2. Est-ce que vous ou votre conjoint êtes actuellement couverts par Medicare ?
 Oui Non Si **oui**, veuillez indiquer le nom _____
3. Faites-vous une demande de Medicaid pour couvrir les factures médicales impayées des trois mois précédant une demande de Revenu de sécurité supplémentaire (SSI) ?
 Oui Non Si **oui**, date de la demande de SSI : _____
4. Présentez-vous une demande pour une personne qui est maintenant décédée et qui a des factures médicales impayées au cours des trois (3) derniers mois ?
 Oui Non
5. Demandez-vous à bénéficier de Medicaid pour vous aider à payer les soins d'une personne qui se trouve dans une maison de retraite ?
 Oui Non
6. Faites-vous une demande de Medicaid pour une personne de plus de 18 ans dont le chèque SSI a été interrompu ?
 Oui Non
7. Demandez-vous à bénéficier de Medicaid pour vous aider à payer les services de renonciation à la communauté tels que les services de soins communautaires, NOW/COMP, les soins palliatifs, la renonciation aux soins indépendants ou la renonciation à l'exclusion (Katie Beckett) ?
 Oui Non



Demande de prestations

Pénalités du programme de bons d'alimentation (SNAP)

Vous pouvez perdre vos prestations ou faire l'objet de poursuites pénales pour avoir fourni sciemment de fausses informations.

- Ne donnez pas de fausses informations ni cachez des informations pour obtenir des prestations que votre ménage ne devrait pas recevoir.
- N'utilisez pas les bons d'alimentation (SNAP) ou les cartes EBT qui ne sont pas les vôtres et ne laissez pas quelqu'un d'autre utiliser les vôtres.
- N'utilisez pas les prestations de bons d'alimentation (SNAP) pour acheter des produits non alimentaires tels que de l'alcool ou des cigarettes ou pour payer avec des cartes de crédit.
- Ne pas échanger ou vendre des bons d'alimentation (SNAP) ou des cartes EBT contre des articles illégaux, tels que des armes à feu, des munitions ou des substances contrôlées (drogues illégales).

Tout membre d'un ménage qui enfreint délibérément l'une des règles du programme de bons d'alimentation (SNAP) peut se voir interdire l'accès à ce programme pendant un an ou de manière permanente, se voir infliger une amende pouvant aller jusqu'à 250.000\$ ou une peine de prison pouvant aller jusqu'à 20 ans, ou les deux. Elle/Il peut également faire l'objet de poursuites en vertu d'autres lois fédérales et étatiques applicables. Elle/Il peut également être exclue du programme de bons d'alimentation (SNAP) pendant 18 mois supplémentaires si le tribunal l'ordonne.

Tout membre du ménage qui enfreint intentionnellement les règles peut se voir refuser les bons d'alimentation (SNAP) pendant un an pour la première infraction, deux ans pour la deuxième et définitivement pour la troisième.

Si un tribunal vous déclare, vous ou un membre de votre foyer, coupable d'avoir utilisé ou reçu des prestations du programme de bons d'alimentation (SNAP) dans le cadre d'une transaction impliquant la vente d'une substance contrôlée, vous ou ce membre du foyer ne pourrez pas bénéficier de prestations pendant deux ans pour la première infraction, et de manière permanente pour la deuxième infraction.

Si un tribunal vous déclare, vous ou un membre de votre foyer, coupable d'avoir utilisé ou reçu des avantages dans le cadre d'une transaction impliquant la vente d'armes à feu, de munitions ou d'explosifs, vous ou le membre de votre foyer ne pourrez plus participer au programme de bons d'alimentation (SNAP) dès la première infraction.

Si un tribunal vous déclare, vous ou un membre de votre foyer, coupable d'avoir fait le trafic de prestations pour un montant total de 500 \$ ou plus, vous ou le membre de votre foyer ne pourrez plus participer au programme de bons d'alimentation (SNAP) dès la première infraction.

S'il s'avère que vous ou un membre de votre foyer avez fait une déclaration ou une représentation frauduleuse concernant votre identité (qui vous êtes) ou votre lieu de résidence (où vous vivez) afin de recevoir plusieurs prestations du programme de bons d'alimentation (SNAP), vous ou ce membre du foyer ne pourrez plus participer au programme de bons d'alimentation (SNAP) pendant une période de 10 ans.

Pénalités du programme TANF

Dans le programme TANF, une IPV (Violation intentionnelle du programme) est une action intentionnelle d'un individu pour établir ou maintenir l'éligibilité d'une unité d'assistance (AU), ou pour augmenter ou empêcher une diminution des prestations de l'AU, en fournissant des informations fausses ou trompeuses ou en retenant des informations.

- Tout membre du ménage qui cache des informations et ne signale pas les changements à temps ou ne dit pas la vérité perdra les allocations TANF pendant six mois pour la première infraction, douze mois pour la deuxième infraction et définitivement pour la troisième infraction. L'utilisation abusive des fonds d'assistance en espèces ou de la carte de débit TANF pour retirer de l'argent ou effectuer des transactions dans des casinos, des magasins d'alcool, des établissements de divertissement pour adultes (clubs de strip-tease), des salles de poker, des cautions, des boîtes de nuit/salons/tavernes, des salles de bingo, des pistes de course, des établissements de jeux, les magasins d'armes et de munitions, les bateaux de croisière, les lecteurs psychiques, les fumeries, les boutiques de tatouage et de piercing, et les salons de spa et de massage est strictement interdite et entraînera la perte des prestations TANF pendant six mois pour la première infraction, douze mois pour la deuxième infraction et définitivement pour la troisième infraction.
- Si un tribunal constate que vous ou un membre du ménage cachez des informations, que vous ne signalez pas les changements à temps ou que vous ne dites pas la vérité et que vous êtes reconnu coupable, vous ne pourrez pas bénéficier du programme TANF pendant 6 mois pour la première infraction, 12 mois pour la deuxième et définitivement pour la troisième.
- Si un tribunal vous déclare, vous ou un membre de votre ménage, coupable d'avoir donné de fausses informations sur votre lieu de résidence afin de pouvoir bénéficier de prestations dans plus d'un État, vous serez interdit de séjour pendant 10 ans.
- Si un tribunal vous a condamné pour une accusation liée à la drogue, à une substance contrôlée ou à un crime violent grave le 01/01/1997 ou après, vous ou le membre du ménage ne serez pas éligible et/ou disqualifié de manière permanente.



Demande de prestations

Pour tous les postulants aux bons d'alimentation (SNAP), au TANF et à Medicaid :

Je déclare, sous peine de parjure, qu'à ma connaissance, la ou les personnes pour lesquelles je demande des prestations sont des citoyens américains ou des non-citoyens légalement présents aux États-Unis. Je certifie également que toutes les informations fournies dans cette demande sont, à ma connaissance, vraies et correctes. Je comprends et accepte que le DHS-DFCS, le DCH et les agences fédérales autorisées puissent vérifier les informations que je donne dans cette demande. Des informations peuvent être obtenues auprès d'employeurs passés ou présents. Je comprends que mes informations seront utilisées pour suivre les informations sur les salaires et ma participation aux activités professionnelles.

Je signalerai tout changement de ma situation conformément aux exigences des programmes de bons d'alimentation (SNAP) et/ou TANF. Je déclarerai également si une personne de mon foyer reçoit des gains de loterie ou de jeu, d'un montant brut de 4250 \$ ou plus (avant que les impôts ou autres montants soient retenus). Je déclarerai ces gains dans les 10 jours suivant la fin du mois au cours duquel mon ménage a reçu les gains. Je comprends que si une information est incorrecte, mes prestations peuvent être réduites ou refusées, et que je peux faire l'objet de poursuites pénales ou être exclu des programmes du DHS-DFCS pour avoir fourni sciemment des informations incorrectes. Je comprends que je peux être poursuivi en justice si je fournis de fausses informations ou si je cache des informations. Je comprends que si j'ometts d'informer le DHS-DFCS de certaines de mes dépenses pendant la procédure de demande ou de renouvellement et/ou si je ne les vérifie pas, le DHS-DFCS ne tiendra pas compte de ces dépenses dans le calcul du montant de mes prestations SNAP.

Le Département des services sociaux de Géorgie ("DHS") recueille des informations personnelles identifiables (PII), telles que les noms, adresses, numéros de téléphone, adresses électroniques et dates de naissance, etc. lors de votre demande de prestations. En nous soumettant des informations personnelles, vous acceptez que nous puissions collecter, utiliser et divulguer ces informations personnelles conformément aux politiques et procédures de DHS, et comme le permettent ou l'exigent la loi et/ou les règlements.

Signature du demandeur

Date

Signature du représentant autorisé

Date

INFORMATIONS SUR L'INSCRIPTION DES ÉLECTEURS

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales de votre lieu de résidence actuel, souhaitez-vous demander à vous inscrire sur les listes électorales de votre lieu de résidence aujourd'hui ?

_____ Oui

_____ Non

_____ Je ne veux pas répondre à la question sur l'inscription des électeurs.

Le fait de demander ou de refuser de s'inscrire sur les listes électorales n'a aucune incidence sur le montant de l'aide que vous recevrez de cette agence.

Si vous souhaitez obtenir de l'aide pour remplir le formulaire d'inscription sur les listes électorales, nous vous aiderons. La décision de demander ou d'accepter de l'aide vous appartient. Vous pouvez remplir le formulaire de demande en privé.

Si vous pensez que quelqu'un a porté atteinte à votre droit de vous inscrire ou de refuser de vous inscrire sur les listes électorales, à votre droit au respect de la vie privée lorsque vous décidez de vous inscrire ou de demander à vous inscrire sur les listes électorales, ou à votre droit de choisir votre propre parti politique ou toute autre préférence politique, vous pouvez déposer une plainte auprès du secrétaire d'État à l'adresse suivante 2 Martin Luther King Jr. Drive, Ste. 802, West Tower, Atlanta, GA 30334 ou en appelant le (404) 656-2871.

SI VOUS NE COCHEZ AUCUNE DES DEUX CASES, VOUS SEREZ CONSIDÉRÉ COMME AYANT DÉCIDÉ DE NE PAS VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES POUR LE MOMENT.

Une copie de la demande d'inscription sur les listes électorales de Géorgie est jointe aux demandes, aux renouvellements et aux formulaires de changement d'adresse de la DFCS. Vous pouvez également demander un formulaire d'inscription sur les listes électorales à votre assistant social. Si vous remplissez une demande d'inscription sur les listes électorales, soumettez-la au bureau du secrétaire d'État de Géorgie en suivant les instructions fournies sur la demande d'inscription sur les listes électorales.



Demande de prestations

(Conservez ces documents pour votre information)

Que signifient les mots utilisés dans cette demande ?

Ce tableau explique les mots que nous avons utilisés dans cette application.

Demandeur	Une personne qui demande à recevoir une aide ou des prestations publiques.
Unité d'assistance (AU)	Une unité d'assistance comprend des personnes <i>éligibles</i> qui vivent ensemble et reçoivent une assistance/des prestations publiques.
Gardien	Un parent, un proche ou un tuteur légal qui demande et reçoit le TANF avec des enfants à sa charge.
Disqualifié	La mesure prise pour retirer une personne d'un dossier de bons d'alimentation (SNAP) ou de TANF parce qu'elle n'a pas dit la vérité et a reçu des prestations qu'elle n'aurait pas dû recevoir.
Transfert électronique de prestations (EBT)	Le système utilisé en Géorgie pour verser les prestations aux personnes qui ont droit aux bons d'alimentation (SNAP). Les personnes qui reçoivent une aide reçoivent une carte de débit EBT, qui est utilisée pour accéder à leur compte de bons d'alimentation (SNAP).
Communications électroniques	<p>Vous avez la possibilité de choisir comment vous souhaitez recevoir les notifications concernant vos informations. Si vous choisissez de recevoir des notifications par courriel ou par SMS, vous recevrez un message vous informant que vous avez un avis dans Mes avis situé dans le portail client de GA Gateway.</p> <p>Pour la communication par courriel, vous devez nous fournir votre adresse électronique et accepter les conditions générales relatives aux avis électroniques situées dans le portail client de GA Gateway après avoir créé un compte. Veuillez consulter le site Web du portail client de GA Gateway à l'adresse www.gateway.ga.gov pour mettre à jour vos paramètres de notification.</p> <p>Pour la communication par SMS, vous devez nous fournir votre numéro de téléphone. Les tarifs standard pour les messages et les données peuvent s'appliquer. Cela peut varier selon les opérateurs, veuillez vérifier auprès de votre fournisseur.</p>
Carte MasterCard de débit EPPICard	L'État de Géorgie a mis en place une option de paiement "électronique" pratique pour les bénéficiaires du TANF, appelée MasterCard de débit EPPICard. Dans le cadre de cette option de paiement, l'argent est déposé sur le compte du bénéficiaire le premier jour civil du mois. Si le premier tombe un week-end ou un jour férié, les prestations sont versées le dernier jour ouvrable du mois précédent. Le bénéficiaire a immédiatement accès à ses fonds car ceux-ci sont chargés électroniquement sur la carte de débit MasterCard.
Parent du bénéficiaire	Un parent, un proche ou un tuteur légal qui demande et reçoit le TANF en son nom ou au nom des enfants.
Revenu brut	Le revenu total d'une personne avant de prendre en compte les impôts ou autres déductions.
Membres du ménage	Les personnes qui vivent dans votre maison. Pour les bons d'alimentation (SNAP), les personnes qui vivent ensemble et achètent et préparent leurs repas ensemble.
Revenu	Les paiements tels que les salaires, les commissions, les primes, les indemnités pour les accidents du travail, l'invalidité, la pension, les prestations de retraite, les intérêts, les pensions alimentaires pour enfants ou toute autre forme d'argent reçu.
Loi de 2012 sur l'allègement fiscal pour les classes moyennes	Cette loi interdit l'utilisation des fonds d'assistance en espèces ou des cartes de débit TANF pour retirer de l'argent ou effectuer des transactions dans les casinos, les magasins d'alcool, les installations de divertissement pour adultes, les salles de poker, les cautions, les boîtes de nuit/salons/tavernes, les salles de bingo, les pistes de course, les établissements de jeux, les magasins d'armes à feu/de munitions, les navires de croisière, les lecteurs psychiques, les boutiques de tabac, les boutiques de tatouage/piercing et les salons de spa/massage. L'utilisation des fonds d'aide en espèces ou de la carte de débit TANF dans ces commerces constituera une violation intentionnelle du programme (fraude) de la part du bénéficiaire.
Travailleurs agricoles migrants	Les personnes qui sont des travailleurs agricoles saisonniers et qui se déplacent d'une base d'attache à une autre pour travailler ou chercher du travail agricole.
Non-demandeur	Une personne qui ne demande ni ne reçoit d'aide ou de prestations publiques. Les non-demandeurs ne sont pas tenus de fournir un numéro de sécurité sociale, une citoyenneté ou un statut d'immigration.



Demande de prestations

Étranger/immigrant qualifié	<p>Un étranger/immigrant qualifié est une personne qui réside légalement aux États-Unis et qui appartient à l'une des catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une personne légalement admise à la résidence permanente (LPR) en vertu de la loi sur l'immigration et la nationalité (INA) ; • Immigrant amériasien en vertu de la section 584 de la loi de 1988 sur les crédits pour les opérations étrangères, le financement des exportations et les programmes connexes ; • Une personne qui obtient l'<i>asile</i> en vertu de la section 208 de l'INA ; • Réfugiés, admis en vertu de la section 207 de l'INA ; • Une personne mise en liberté conditionnelle en tant que réfugié ou demandeur d'asile en vertu de la section 212 (d)(5) de l'INA ; • Une personne dont l'expulsion est suspendue en vertu de la section 243(h) de l'INA, telle qu'elle était en vigueur avant le 1 avril 1997, ou de la section 241(b)(3) de l'INA, telle que modifiée ; • Une personne qui bénéficie d'une entrée conditionnelle en vertu de la section 203(a)(7) de l'INA telle qu'elle était en vigueur avant le 1 avril 1980 ; • Immigrants cubains ou haïtiens tels que définis à la section 501(e) de la loi de 1980 sur l'aide à l'éducation des réfugiés ; • Victimes de la traite des êtres humains en vertu de la section 107(b)(1) de la loi de 2000 sur la protection des victimes de la traite des êtres humains ; • Les immigrants battus qui remplissent les conditions énoncées à la section 431 (c) de la loi de 1996 sur la réconciliation des responsabilités personnelles et des possibilités de travail, telle que modifiée ; • Les immigrants afghans ou irakiens bénéficiant d'un statut d'immigrant spécial en vertu de la section 101(a)(27) de l'INA (sous réserve de certaines conditions) ; • Les Amérindiens nés au Canada et vivant aux États-Unis en vertu de l'article 289 de l'INA ou les non-citoyens d'une tribu indienne reconnue au niveau fédéral en vertu de l'article 4(e) de la loi sur l'autodétermination des Indiens et l'aide à l'éducation et ; • membres de la tribu des Hmong ou des Highland Laotian qui ont prêté assistance au personnel américain en prenant part à une opération militaire ou de sauvetage pendant l'ère du Vietnam (05/08/1964 - 07/05/1975). <p>Pour les demandeurs d'assistance médicale uniquement, les ressortissants de l'Accord de libre association (COFA) sont des citoyens des États fédérés de Micronésie, de la République des Îles Marshall et de la République de Palau. Les migrants du COFA ne sont pas tenus de respecter la barre des 5 ans.</p>
Ressources	Argent liquide, biens ou actifs tels que comptes bancaires, véhicules, actions, obligations et assurance-vie.
Travailleurs agricoles saisonniers	Les personnes qui travaillent à certaines périodes de l'année pour planter, cueillir ou emballer des produits. Ils sont embauchés sur une base temporaire lorsqu'un travail nécessite plus de travailleurs que l'exploitation n'en emploie régulièrement.
La traite des êtres humains dans le cadre du programme de bons d'alimentation (SNAP)	<p><i>Trafic de prestations SNAP</i> signifie : (1) Acheter, vendre, voler ou échanger de quelque manière que ce soit des prestations SNAP émises et accessibles par le biais de cartes EBT, de numéros de cartes et de codes PIN ou de bons manuels et de signatures, contre de l'argent liquide ou une contrepartie autre que des aliments éligibles, que ce soit directement, indirectement, en complicité ou en entente avec d'autres personnes, ou en agissant seul ; (2) Échanger des armes à feu, des munitions, des explosifs ou des substances contrôlées ; (3) L'achat d'un produit avec des prestations SNAP dont le contenant nécessite un dépôt de retour dans l'intention d'obtenir de l'argent liquide en jetant le produit et en retournant le contenant pour le montant du dépôt, en jetant intentionnellement le produit et en retournant intentionnellement le contenant pour le montant du dépôt ; (4) Acheter un produit avec des prestations SNAP dans l'intention d'obtenir de l'argent ou une contrepartie autre que des aliments admissibles en revendant le produit, puis revendre intentionnellement le produit acheté avec des prestations SNAP en échange d'argent ou d'une contrepartie autre que des aliments admissibles ; (5) Acheter intentionnellement des produits initialement achetés avec des prestations SNAP en échange d'argent ou d'une contrepartie autre que des aliments admissibles ; (6) Tenter d'acheter, de vendre, de voler ou d'influencer de quelque manière que ce soit un échange de prestations SNAP émises et accessibles par le biais de cartes (EBT) Transfert électronique de bénéficiaires, de numéros de cartes et de numéros d'identification personnels (PIN), ou par le biais de pièces justificatives et de signatures manuelles, contre de l'argent ou des contreparties autres que des denrées alimentaires éligibles, que ce soit directement, indirectement, en complicité ou en entente avec d'autres, ou en agissant seul.</p>

Pour tous les demandeurs de Medicaid :

Pour signaler une fraude présumée à Medicaid concernant des bénéficiaires ou des prestataires, appelez le Département de la santé communautaire de Géorgie - Bureau de l'inspecteur général au (local) (404) 463-7590 ou (gratuit) (800) 533-0686 ; par courriel à oiganonymous@dch.ga.gov; par courrier au Département de santé communautaire, OIG PI Section, 2 Rue Peachtree NW, 5^{ème} étage, Atlanta, GA 30303 ; ou visitez <https://dch.georgia.gov/report-medicaidpeachcare-kids-fraud>.

Avis sur les droits relatifs à la loi sur les Américains handicapés (ADA)/Section 504

Aide aux personnes handicapées

Le Département des services sociaux de Géorgie et le Département de la santé communautaire de Géorgie ("les départements") sont tenus, en vertu de la loi fédérale*, de garantir aux personnes handicapées l'égalité des chances de participer et de bénéficier des programmes, services ou activités des départements. Cela comprend des programmes tels que le SNAP, le TANF et l'assistance médicale.

Les départements apportent des modifications raisonnables lorsque ces modifications sont nécessaires pour éviter toute discrimination fondée sur le handicap. Par exemple, on peut changer les politiques, les pratiques ou les procédures pour assurer l'égalité d'accès. Pour garantir une communication aussi efficace, on met à la disposition des personnes handicapées ou de leurs accompagnateurs handicapés une aide à la communication, comme des interprètes en langue des signes. Notre assistance est gratuite. Les départements ne sont pas tenus d'apporter des modifications qui entraîneraient un changement fondamental dans la nature d'un service, d'un programme ou d'une activité ou des charges financières et administratives excessives.

Comment solliciter une modification raisonnable ou une aide à la communication

Veillez vous adresser à votre assistant social si vous avez un handicap et avez besoin d'une modification raisonnable, d'une aide à la communication ou d'une aide supplémentaire. Par exemple, appelez si vous avez besoin d'une aide ou d'un service pour une communication efficace, comme un interprète en langue des signes. Vous pouvez contacter votre assistant social ou appeler le DFCS au (877) 423-4746 ou l'équipe Katie Beckett (KB) du DCH au (678) 248-7449 pour faire votre demande. Vous pouvez également faire votre demande en remplissant le formulaire de demande de modification raisonnable de l'ADA de la DFCS, qui est disponible dans votre bureau local de la DFCS ou en ligne sur <https://dfcs.georgia.gov/adasection-504-and-civil-rights>, ou vous pouvez obtenir le formulaire de demande de modification raisonnable de l'ADA du DCH auprès de l'équipe KB ou en ligne sur <https://medicaid.georgia.gov/programs/all-programs/tefrakatie-beckett>, mais vous n'êtes pas obligé d'utiliser un formulaire.

Comment déposer une plainte

Vous avez le droit de déposer une plainte si les départements ont fait preuve de discrimination à votre égard en raison de votre handicap. Par exemple, vous pouvez déposer une plainte pour discrimination si vous avez sollicité une modification raisonnable ou un interprète en langue des signes qui vous a été refusé ou auquel il n'a pas été donné suite dans un délai raisonnable. Vous pouvez déposer une plainte oralement ou par écrit en contactant votre assistant social, votre bureau local de DFCS, ou le coordinateur des droits civils, ADA/Section 504 de la DFCS au 2Rue Peachtree Street NW, 29^{er} étage, Atlanta, GA 30303, (877) 423-4746. Pour le DCH, contactez le coordinateur ADA/Section 504 de l'équipe KB au 2211 Beaver Run Road, Ste. 150, Norcross, GA 30071, ou BP 172, Norcross, GA 30091, (678) 248-7449. Le courriel du DCH est : dch.adarequests@dch.ga.gov.

Vous pouvez demander à votre assistant social une copie du formulaire de plainte pour les droits civils, ADA/Section 504 de DFCS. Le formulaire de plainte est également disponible sur <https://dfcs.georgia.gov/adasection-504-and-civil-rights>. Si vous avez besoin d'aide pour déposer une plainte pour discrimination, vous pouvez contacter le personnel de la DFCS indiqué ci-dessus. Les personnes sourdes, malentendantes ou souffrant de troubles de la parole peuvent appeler le 711 pour être mises en contact avec un opérateur. Le courriel pour les plaintes relatives aux droits civils du DCH est : dch.civilrights@dch.ga.gov. Le lien pour le processus des droits civils du DCH et le formulaire de plainte se trouve à l'adresse suivante : <https://dch.georgia.gov/adasection-504-and-civil-rights>.

Vous pouvez également déposer une plainte pour discrimination auprès de l'agence fédérale compétente. Les coordonnées du Département américain de l'agriculture (USDA) et du département américain de la santé et des services sociaux (HHS) figurent dans la "Déclaration de non-discrimination" incluse dans le présent document.

** La section 504 de la loi sur la réhabilitation de 1973, la loi sur les Américains handicapés de 1990 et la loi sur les modifications de la loi sur les Américains handicapés de 2008 garantissent que les personnes handicapées sont à l'abri de toute discrimination illégale.*

En vertu de la politique du **département de la santé communautaire (DCH)**, les programmes d'assistance médicale ne peuvent pas vous refuser l'éligibilité ou les avantages en fonction de votre race, de votre âge, de votre sexe, de votre handicap, de votre origine nationale ou de votre religion.

N'envoyez pas de demandes à l'USDA ou au HHS

Déclaration de non-discrimination

Conformément à la loi fédérale sur les droits civils et aux règlements et politiques du département américain de l'agriculture (USDA) en matière de droits civils, il est interdit à l'USDA, à ses agences, bureaux et employés, ainsi qu'aux institutions participant aux programmes de l'USDA ou les administrant, de pratiquer une discrimination fondée sur la race, la couleur, l'origine nationale, le sexe (y compris l'identité de genre et l'orientation sexuelle), la croyance religieuse, le handicap, l'âge, les convictions politiques, ou les représailles pour une activité antérieure en matière de droits civils dans tout programme ou activité mené ou financé par l'USDA. Les programmes qui reçoivent une aide financière fédérale du département américain de la santé et des services sociaux (HHS), tels que l'assistance temporaire aux familles nécessiteuses (TANF), et les programmes directement gérés par le HHS sont également interdits de discrimination en vertu des lois fédérales sur les droits civils et des règlements du HHS.

Les personnes handicapées nécessitant des moyens de communication alternatifs pour obtenir des informations sur les programmes (par exemple, le braille, les gros caractères, les cassettes audio, la langue des signes américaine), doivent contacter l'agence (d'État ou locale) auprès de laquelle elles ont demandé des prestations. Les personnes sourdes, malentendantes ou ayant des troubles de la parole peuvent contacter l'USDA par le biais du service de relais fédéral au (800) 877-8339. En outre, les informations sur le programme peuvent être disponibles dans d'autres langues que l'anglais.

PLAINTES RELATIVES AUX DROITS CIVILS IMPLIQUANT DES PROGRAMMES DE L'USDA

L'USDA octroie une aide financière fédérale à de nombreux programmes de sécurité alimentaire et de lutte contre la faim, tels que le Programme d'aide nutritionnelle supplémentaire (SNAP), le Programme de distribution alimentaire dans les réserves indiennes (FDPIR) et d'autres encore. Pour déposer une plainte pour discrimination dans le cadre d'un programme, remplissez le formulaire de plainte pour discrimination dans le cadre d'un programme (AD-3027), disponible en ligne à l'adresse suivante https://www.usda.gov/sites/default/files/documents/USDA-OASCR_P-Complaint-Form-0508-0002-508-11-28-17Fax2Mail.pdf, et dans n'importe quel bureau de l'USDA ou écrire une lettre adressée à l'USDA et fournir dans cette lettre toutes les informations demandées dans le formulaire. Pour demander une copie du formulaire de plainte, appelez le (866) 632-9992. Envoyez votre formulaire ou votre lettre dûment rempli à l'USDA par :

1. **courrier** : Service d'aliments et de nutrition, USDA
1320 Place Braddock, Salle 334, Alexandria, VA 22314 ; ou
2. **fax** : (833) 256-1665 ou (202) 690-7442; ou
3. **téléphone** : (833) 620-1071; ou
4. **courriel** : FNSCIVILRIGHTSCOMPLAINTS@usda.gov.

Pour toute autre information concernant les questions relatives au SNAP, les personnes doivent contacter la ligne d'assistance SNAP de l'USDA au (800) 221-5689, qui est également en espagnol, ou appeler [les numéros d'information/de ligne d'assistance de l'État](#) (cliquez sur le lien pour obtenir une liste des numéros d'assistance par État), disponibles en ligne à l'adresse suivante : [ligne d'assistance téléphonique SNAP](#).

PLAINTES RELATIVES AUX DROITS CIVILS IMPLIQUANT DES PROGRAMMES DU HHS

Le HHS octroie une aide financière fédérale à de nombreux programmes visant à améliorer la santé et le bien-être, notamment le TANF, le programme Bon départ, le programme d'aide à l'énergie domestique à faible revenu (LIHEAP), et d'autres encore. Si vous pensez avoir été victime de discrimination en raison de votre race, de votre couleur, de votre origine nationale, de votre handicap, de votre âge, de votre sexe (y compris la grossesse, l'orientation sexuelle et l'identité de genre) ou de votre religion dans le cadre de programmes ou d'activités gérés directement par le HHS ou auxquels le HHS apporte une aide financière fédérale, vous pouvez déposer une plainte auprès du Bureau des droits civils (OCR) pour vous-même ou pour une autre personne.

Pour déposer une plainte pour discrimination pour vous-même ou pour quelqu'un d'autre concernant un programme recevant une aide financière fédérale par le biais du HHS, remplissez le formulaire en ligne sur le portail des plaintes de l'OCR à l'adresse <https://ocrportal.hhs.gov/ocr/>. Vous pouvez également contacter l'OCR par courrier : Gestion centralisée des cas, Département américain de la santé et des services sociaux, 200 Avenue de l'indépendance, S.W., salle 509F HHH Bldg, Washington, D.C. 20201; fax : (202) 619-3818; ou courriel : OCRmail@hhs.gov. Pour un traitement plus rapide, nous vous invitons à utiliser le portail en ligne de l'OCR pour déposer vos plaintes plutôt que de les envoyer par courrier. Les personnes qui ont besoin d'aide pour déposer une plainte relative aux droits civils peuvent envoyer un courriel à l'OCR à l'adresse OCRMail@hhs.gov ou appeler l'OCR gratuitement au 1-800-368-1019, ATS 1-800-537-7697. Pour les personnes sourdes, malentendantes ou ayant des difficultés d'élocution, veuillez composer le 7-1-1 pour accéder aux services de relais de télécommunications. Nous offrons également des formats alternatifs (tels que le braille et les gros caractères), des aides auxiliaires et des services d'assistance linguistique gratuits pour le dépôt d'une plainte.

Cette institution est un fournisseur d'égalité des chances.

Sous l'égide du département des services sociaux (DHS), vous pouvez également déposer des plaintes pour discrimination en contactant votre bureau local de la DFCS, ou le coordinateur des droits civils et de l'ADA/section 504 de la DFCS au 2 Peachtree Street NW, 29th étage, Atlanta, GA 30303, (877) 423-4746. Pour les plaintes alléguant une discrimination fondée sur une compétence limitée en anglais, contactez le DHS Limited English Proficiency and Sensory Impairment Program au 2 Peachtree Street NW, 29th étage, Atlanta, GA 30303, ou appelez le (877) 423-4746.

N'envoyez pas de demandes à l'USDA ou au HHS